

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 février 2026

DROIT À L'AIDE À MOURIR - (N° 2453)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 845

AMENDEMENT

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE 3

Substituer au mot :

« comprend »

les mots :

« peut comprendre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli.